

Produire bio, une option pour sauver la planète



// Photo DR

Selon une étude de l'association internationale IFOAM, l'agriculture biologique contribue pleinement à lutter contre le réchauffement climatique et à préserver la biodiversité.

S'engager en agriculture biologique ? Question on ne peut plus délicate dans cette période historique où, pour la première fois, la consommation de produits bio diminue et les marchés connaissent une tension sans précédent. Et pourtant n'est-ce pas le moment idéal pour passer la période de conversion et être opérationnel quand le marché aura repris ? Car sans bio pas d'avenir...

Outre l'intérêt pour la santé, prouvé dans le dernier article de la rubrique "Le saviez-vous bio", l'intérêt pour l'environnement et la limitation du changement climatique est indéniable.

L'IFOAM (international federation of organic agriculture movements), association internationale d'agriculture biologique, a édité une étude avec des sources scientifiques chiffrées sur les bénéfices de l'agriculture biologique pour le climat et la biodiversité. Cette étude montre notamment que le

mode de production biologique contribue à la lutte contre le changement climatique, qu'elle aide les agriculteurs à s'y adapter, et qu'elle crée des systèmes agricoles plus résilients tout en protégeant et en favorisant la biodiversité.

Des avantages pour l'eau

L'agriculture biologique permet de développer des cycles fermés de nutriments grâce à l'élimination des pesticides et engrais de synthèse. Elle garantit au bétail l'accès permanent à l'extérieur, au pâturage et définit des limites claires concernant les densités d'élevage. Elle intègre des pratiques culturales bénéfiques telles que la rotation des cultures et le recours à des engrais organiques et elle favorise la diversité des cultures grâce à une utilisation raisonnée des terres et à la protection des habitats naturels à travers son cahier des charges.

Elle présente donc des avantages pour l'eau avec une réduction du lessivage des

nitrites allant de 28 à 39 % selon les études et prouvant que les étendues et cours d'eau sont mieux protégés des contaminants. Elle a également des avantages pour la biodiversité. En effet, les systèmes agricoles bio en comparaison avec les systèmes agricoles conventionnels ont plus 30 % de diversité d'espèces, plus 50 % d'animaux recensés, plus 20 à 95 % de diversité végétale et plus 150 % d'abondance des espèces végétales dans les champs et en périphérie des champs des espèces végétales, plus 23 % de diversité d'insecte et plus 30 % de pollinisateurs.

Elle génère moins d'émissions grâce à l'élimination des engrais de synthèse. L'interdiction de leur utilisation permet de réduire de 20 % les émissions totales des gaz à effet de serre (GES) liées à l'agriculture dans le monde, la réduction de 40 % des émissions d'oxyde d'azote par hectare et une moindre dépendance aux intrants consommateurs d'énergies fossiles. La meilleure gestion des effluents permet de réduire de 70 % les émissions de méthane et de 50 % les émissions de protoxyde d'azote.

Elle permet de réduire les émissions de GES et de séquestrer du CO₂. Elle permet une augmentation du stockage de carbone organique dans le sol de 3,5 t/ha, une meilleure séquestration du carbone, + 450 kg/ha/an. Une réduction de la consommation énergétique de 15 % par kilo de marchandises, une plus forte résilience aux évolutions des

conditions météorologiques et une meilleure protection du climat avec une performance de stockage de 1 082 kg d'équivalent CO₂/ha/an en moyenne.

Les sols conduits en agriculture biologique présentent également une meilleure structure et qualité du sol, une fertilité plus élevée, un taux d'humus plus élevé, une meilleure stabilité générale du sol, elle réduit de 22 % l'érosion du sol et de 26 % les pertes de sol et favorise de plus 137 % le taux d'infiltration dans le sol.

Et pour finir, elle a des avantages face au réchauffement climatique avec une biodiversité renforcée contribuant à la protection naturelle contre les organismes nuisibles, des récoltes plus régulières pendant les périodes de sécheresse et une meilleure capacité d'adaptation aux futures conditions environnementales.

Tous ces avantages sont indispensables si l'on veut continuer à produire (à vivre) demain, l'enjeu économique de viabilité des exploitations bio est donc fondamental. Malgré les fonds d'urgence débloqués, des soutiens aux bienfaits de ce mode de production de la part du gouvernement se font attendre surtout au regard de l'objectif de 18 % d'exploitations bio en France en 2027 qu'il souhaite atteindre. ?

Ludivine Mignot,
conseillère bio

Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques